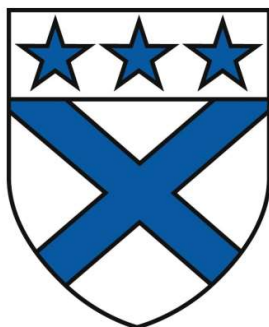


OFFICIEL



INFORMATION A LA POPULATION



Administration communale

Rue de la Laiterie 5 – 1427 Bonvillars

Tél. 024 436 12 50

Horaires d'ouverture : Lundi 17h30-18h45 – Mardi 9h30-11h00

www.bonvillars.ch – administration@bonvillars.ch

Election à la Municipalité – 2^{ème} tour

Nous vous informons que Monsieur Guillaume Favre a été élu à la Municipalité à l'issue du deuxième tour.

Pour la législature 2026–2031, la Municipalité sera composée de :

Mikael Guilloud
Léonard Bloesch
Antoine Duvoisin
Muriz Djurdjevic
Guillaume Favre

Nous leur adressons nos sincères félicitations pour leur élection.

Election à la Syndicature – 1^{er} tour

Nous vous informons que Monsieur Mikael Guilloud a été élu tacitement Syndic pour la législature 2026 - 2031

Fermeture de l'administration communale

Le greffe communal et le contrôle des habitants seront fermés
du

lundi 20 avril au vendredi 24 avril 2026

En cas d'urgence, merci de prendre contact avec les municipaux.

**Attention aucune carte d'identité ou acte du contrôle des habitants
ne pourra être établi pendant cette période.**

Echange de livres à la commune

Nous vous rappelons qu'un espace d'échange de livres est à votre disposition à la commune.

N'hésitez pas à venir déposer des ouvrages ou en découvrir de nouveaux. La porte est généralement ouverte toute la journée les lundis et mardis.

Chasse aux œufs

Une chasse aux œufs est organisée dans tout le Nord vaudois par Brickmasters.

Dans notre commune, un œuf en lego est caché... saurez-vous le retrouver ?

CONCOURS
CHASSE AUX ŒUFS LEGO DANS LE
NORD VAUDOIS ET COSSONAY

*Saurez-vous dénicher l'œuf qui
changera votre printemps ?*

Du 3 avril au 3 mai 2026
50 œufs cachés, tous gagnants
mais 6 gros lots...
Et le Nord Vaudois comme
terrain de jeux.

Organisé par :

  **Brickmasters.ch**
Concise

1314 Cossonay-Ville

Suisse bouge

Créez votre compte « Duel intercommunal Coop » et enregistrez vous-même vos minutes !

Du 1er au 31 mai, saisissez vos minutes de mouvement individuelles via votre compte personnel et faites ainsi grimper le compteur de votre commune. Que ce soit en vous promenant, à vélo, en randonnée, en jouant au tennis ou au football, toutes vos minutes d'activité peuvent être enregistrées directement dans l'application. Le fonctionnement est très simple :

- Téléchargez l'application « Duel intercommunal » (gratuite)
- Ou inscrivez-vous directement sur le site internet www.duelintercommunalcoop.ch
- Créez un compte utilisateur et sélectionnez votre commune
- Saisissez dans votre compte toutes les minutes réalisées lors d'activités sportives durant le mois de mai

Le système vous permet également de créer des duels et de défier votre famille, vos amis ou vos collègues... alors, qui de vous fera le plus de minutes de mouvement dans le temps imparti ?

La commune vous propose deux sorties conviviales :

- Samedi 9 mai : montée à la Combaz à pied (réservé aux bons marcheurs)
 - Un repas sera offert sur place par la commune aux personnes ayant effectué la montée à pied depuis Bonvillars.
 - Les boissons restent à la charge des participants.
- Samedi 30 mai : balade à Fritzo (accessible à tous)
 - Une grillade sera offerte à la Grande Salle pour les personnes ayant participé à la balade.
 - Les boissons restent à la charge des participants.

Afin de faciliter l'organisation de ces deux journées, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire à l'aide des formulaires ci-après ou via notre site internet.

Suisse bouge

Inscription par internet : <https://bonvillars.ch/suissebouge>



Inscription par coupon-réponse :

La balade du 9 mai 2026 à la Combaz

Le délai d'inscription est au vendredi 1^{er} mai 2026

..... Nbre d'adulte pour le repas N° de téléphone (en cas de question) :
..... Nbre d'enfant pour le repas

Nom & Prénom de tous les participants :

.....
.....
.....
.....
.....



La balade du 30 mai à Bonvillars

Le délai d'inscription est au vendredi 22 mai 2026

..... Nbre d'adulte pour le repas N° de téléphone (en cas de question) :
..... Nbre d'enfant pour le repas

Nom & Prénom de tous les participants :

.....
.....
.....
.....
.....



Le Dossier Électronique du Patient (DEP) reste en vigueur et évoluera vers le Dossier Électronique de Santé (DES)

Suite à l'annonce du Conseil fédéral du 5 novembre 2025, il est important de savoir que **le Dossier Électronique du Patient (DEP) n'est pas abandonné !**

Il restera pleinement valable jusqu'à son évolution vers le futur **Dossier Électronique de Santé (DES)**, prévu à l'horizon **2030**.

Ce qui ne change pas aujourd'hui

- Le DEP continue de fonctionner normalement.
- Vos données restent accessibles et en sécurité.
- Plus de 120'000 patient·e·s en Suisse, dont 45'000 en Suisse romande, utilisent déjà le DEP pour consulter, stocker et partager leurs documents de santé.

Le projet du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral propose une révision de la Loi sur le Dossier Électronique du Patient (LDEP) afin de créer la nouvelle **Loi sur le Dossier Électronique de Santé (LDSan)**.

Cette mise à jour vise à simplifier l'utilisation du dossier électronique et à en faciliter l'adoption dans l'ensemble de la Suisse.

Ce que cela signifie pour vous

- Aucune action n'est requise de votre part.
- Vos données seront automatiquement transférées dans le futur DES dès qu'il sera disponible.

Le DEP demeure un outil sûr, utile et essentiel pour gérer vos informations de santé. De plus, CARA (association qui gère le DEP) a mis en ligne une nouvelle plateforme depuis le mois de décembre 2026.



Le Dossier Electronique du Patient en bref

Le dossier électronique du patient (DEP) est votre dossier de santé en ligne sur la plateforme Cara, gratuit, hautement sécurisé et qui vous appartient. Il contient vos documents de santé et permet, avec votre autorisation, aux professionnels de la santé de consulter les données médicales qui sont pertinentes pour votre traitement. L'objectif est de rendre votre prise en charge plus efficace et plus sûre.

Les documents peuvent y être déposés et consultés :

- par vous-même ou votre représentant
- par les professionnelles et professionnels de santé que vous avez autorisés.

Il peut s'agir par exemple de votre rapport de sortie de l'hôpital ou d'un autre rapport médical, de votre carnet de vaccination, de la liste de vos médicaments, de résultats de laboratoire ou de vos directives anticipées.

Quelques notions clé :

- **Disponibilité** : lors d'une consultation ou toute autre occasion, vos informations de santé sont accessibles facilement aux personnes que vous aurez choisies.
- **Propriété** : vous êtes et resterez toujours propriétaire de ce dossier et des données qu'il contient.
- **Confidentialité** : vous décidez quels professionnels de santé peuvent accéder à vos données et quel type de document peut être consulté. Les assureurs maladies, les employeurs ou encore l'État n'ont aucun accès aux données.
- **Sécurité** : l'accès aux données est totalement sécurisé et régi par la loi. L'accès à votre DEP se fait via un identifiant numérique qui augmente encore la sécurité : le canton de Vaud met à disposition de ses habitants la VaudID-santé.

Réseau Santé Nord Broye
En Chamard 55 A
1442 Montagny-près-Yverdon
024 424 11 00 – dep@rsnb.ch
www.rsnb.ch

Cara
Route de la Corniche 3A
1066 Epalinges
021 566 84 51
www.cara.ch



**Vous souhaitez ouvrir votre
Dossier Electronique du Patient (DEP) ?
Vous avez des questions à ce sujet ?**

**Nous nous réjouissons de vous accueillir dans l'un
de nos guichets :**

- Réseau Santé Nord Broye à Montagny-près-Yverdon
- Hôpital d'Yverdon
- Hôpital de Payerne
- Hôpital d'Estavayer

**Pour fixer rendez-vous :
024 424 11 00
ou scannez le QR-code ➡**



A très bientôt !

Réseau Santé Nord Broye
